

# Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1861.

---

Projet d'adresse en réponse au discours du Trône <sup>(1)</sup>.

---

AMENDEMENT AU § 18.

Les mesures qui nous seront soumises pour combler les lacunes dont l'existence serait constatée dans la législation relative à l'administration des fondations affectées aux études et des biens consacrés aux cultes, seront examinées par la Chambre avec la plus sérieuse attention, afin de concilier le respect dû à la propriété avec les nécessités d'une bonne gestion.

C<sup>te</sup> DE THEUX.

ALP. NOTHOMB.

DE LIEDEKERKE-BEAUFORT.

B. C. DUMORTIER.

F. NOTELTEIRS.

D. DE HAERNE.

DECHAMPS.

THIBAUT.

E. J. ISIDORE VAN OVERLOOP.

E. COPPENS BOVE.

---

(<sup>1</sup>) Discours du Roi, n<sup>o</sup> 1.

(<sup>2</sup>) Projet d'adresse, n<sup>o</sup> 6.

Amendements, n<sup>os</sup> 16 et 23.

---